



# **Discours du Maire, Nathalie SORIN**

## **Inauguration de la nouvelle école *Le Pré Berger***

### **Samedi 25 septembre 2021**

Monsieur le Sous-Préfet,  
Madame le Député,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Madame, Monsieur les Conseillers départementaux  
Monsieur le directeur académique adjoint au rectorat,  
Madame L'inspectrice de l'Education Nationale,  
Madame, Monsieur, maires de la commune depuis 2008  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et messieurs les enseignants,  
Mesdames, Messieurs,

Dans le mandat d'un maire, inaugurer une nouvelle école est un moment rare et privilégié. C'est l'aboutissement d'un travail collectif qui a réuni plusieurs équipes municipales successives depuis la phase d'étude, le cahier des charges, les appels d'offres, la construction puis celle de la mise en service avec son aménagement et les premiers mois d'utilisation où chacun s'approprie les lieux.

La construction d'une école dans une commune, témoigne de sa vitalité. Lieu de culture et d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel chacun de nos enfants doit se sentir bien, s'épanouir, apprendre les règles de vie commune, tisser des liens amicaux et conserver des souvenirs agréables lorsqu'ils seront devenus adultes et accompagneront à leur tour, leurs enfants pour leur rentrée scolaire.

Permettez-moi un rapide historique.

A la fin des années 80, la commune de Lentilly a vu augmenter le nombre d'habitants de manière significative et le groupe scolaire situé dans les locaux de l'école maternelle actuelle est vite devenu trop étroit. Un premier bâtiment a été créé en 1989 sur ce site avec 6 classes et 1 BCD. En 1991 un deuxième bâtiment a été réalisé avec 7 classes supplémentaires et des locaux administratifs.

Ces locaux devenaient vieillissants et n'étaient plus adaptés au regard de l'augmentation de la population Lentilloise et du nombre d'enfants.

Dès 2013, plusieurs scénarios ont été étudiés et la commune a fait le choix de construire une nouvelle école élémentaire sur ce site.

En avril 2017, La commune a lancé ce projet par un concours d'architecte. Le jury de ce concours a désigné le Cabinet l'Atelier pour la réalisation de cet ouvrage.

Le permis de construire obtenu le 23 août 2018 et le groupement d'entreprises retenu, la première pierre de cette construction a été posée le 23 mars 2019.

Après deux ans de travaux perturbés par la pandémie, enfants et professeurs ont pu s'y installer en novembre 2020.

Ce nouvel ensemble scolaire compte 17 salles de classe, dont une classe aménagée spécifiquement pour accueillir des enfants porteurs de troubles des fonctions cognitives ou mentales, une BCD, une salle d'art plastique, une salle de réunion et des locaux administratifs.

Certes, le financement de cette construction représente une dépense importante pour la commune, mais chacun d'entre nous comprend l'importance de disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation et d'instruction de nos enfants.

Les travaux de l'école représentent un montant de 5 610 776 € TTC (comprenant les honoraires : 764 504 €, les travaux : 4 787 045 €, équipements : 59 226 €) (*pour une superficie bâtie de 2 381 m<sup>2</sup> et 273 m<sup>2</sup> de préau*),

Nous avons obtenu quelques subventions pour un total de 579 827 € (142 500 € au titre de la DETR, 200 000 € du Conseil Régional, 237 327 € du Conseil départemental). Reste donc 4 110 557 € à la charge de la commune après déduction du FCTVA (920 391.65 €).

Avant de terminer mon propos, je veux remercier :

- Monsieur le sous-préfet, représentant monsieur le préfet, pour l'aide qu'il nous a apporté par l'octroi de la DETR
- Monsieur le Président de Région, pour l'aide attribuée dans le cadre du dispositif « Bourg centre et pôle de service »
- Monsieur le Président du Conseil Général pour la subvention dans le cadre des appels à projet

Je veux remercier aussi le cabinet d'architecture L'ATELIER Architecte qui a coordonné les travaux et nous a accompagné dans cette réalisation.

Je remercie aussi toutes les entreprises et leurs salariés, pour leur disponibilité et leur savoir-faire.

Je remercie aussi vivement tous les agents communaux, ceux qui ont participé au projet mais aussi ceux qui interviennent chaque jour, pour l'entretien, les nouveaux aménagements, l'accueil des enfants.

J'ai aussi une pensée particulière pour les professeurs des écoles et les intervenants qui se sont appropriés ce lieu et nous ont accompagnés dans les premiers mois de fonctionnement.

Avec ce nouvel équipement, notre commune investit pour sa jeunesse mais aussi pour son développement et l'attractivité de notre territoire. Dans un tel environnement, nos enfants sont dans un cadre idéal pour réussir leur scolarité et construire leur avenir professionnel et celui de citoyen.

L'École Laïque permet l'égalité des chances et l'accès au savoir pour tous.

C'est le fondement de nos valeurs républicaines que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

Je vais conclure par un extrait d'un poème de Victor Hugo  
« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne  
Tout homme ouvrant un livre y trouve une aile et peut  
Planer là-haut où l'âme en liberté se meut.  
L'alphabet que l'enfant avec son doigt épelle  
Contient sous chaque lettre une vertu, le cœur  
S'éclaire doucement à cette humble lueur  
Au petit enfant donnez le petit livre  
Marchez, la lampe en main, pour qu'il puisse vous suivre.

Pour conclure, je remets symboliquement les clés de l'école le Pré Berger à monsieur Cortet, directeur de l'école élémentaire et aux enfants du conseil communal des enfants.